



du CNEA du 16 octobre 2025

Par vos représentant.es de



Une rentrée difficile

Notre déclaration liminaire ici : <https://www.snetap-fsu.fr/Une-rentree-difficile-Declaration-liminaire-de-l-Elan-Commun-au-CNEA-du-16.html>

Le premier CNEA de l'année a donc eu lieu le mercredi 16 octobre dernier. Il avait pour ordre du jour des sujets de fonctionnement de l'instance (dont les liens avec le Conseil Supérieur de l'Éducation) et l'étude de projets de décret ou d'arrêté en lien avec la loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture ou encore la réforme d'un CS.

Possibilité de fusion des CFA-CFPPA...3 fois NON !

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture permet désormais la fusion des CFA-CFPPA dans nos EPL...c'est le décret d'application de cette mesure qui était proposée à ce CNEA. L'EC y voit une approche purement gestionnaire de ces probables fusions avec une recherche d'économies d'échelle sur les moyens humains et techniques et une perte d'identité de ces différents centres. D'un point de vue démocratique, les modalités du « choix » (qui/quand/comment) est toujours très flou. De plus, le modèle du conseil de perfectionnement qui a été retenu comme instance du futur centre, conseil qui selon l'EC est le "moins-disant" puisque la représentativité des personnels est plus faible. Nous questionnons la pertinence de ces fusions : certains CFA/CFPPA qui sont dans cette démarche aujourd'hui connaissent des difficultés et sont très fragiles.

Élan Commun a voté contre ce projet de décret.

Réforme du CS « Éducation et travail des jeunes équidés »...quand on fragilise la sécurité des stagiaires et les postes des formateurs dans les CFA/CFPPA

Alors que dans le paysage des formations hippiques, le CS ETJE était une proposition cohérente techniquement entre formation théorique et réalités du terrain, la DGER fait le choix de très fortement la fragiliser. Fragiliser tout d'abord par la baisse du volume horaire (de 560h à 400h) de la formation. Alors que les métiers du cheval sont encore cette année à la première place en termes d'accidentologie selon les chiffres de la MSA, que le niveau d'équitation des apprenants baisse. Alors que la filière est touchée par un nombre croissant d'abandons du métier, baisse le volume de formation fragilise encore plus les futurs formés. Clairement...cette décision n'est pas cohérente. Enfin, cette baisse de 28 % du volume horaire de la formation aura des conséquences claires sur les emplois des collègues ACB des CFA-CFPPA...

Elan Commun a voté contre ce projet

De quoi la hausse de l'activité de la médiatrice de l'Enseignement Agricole est elle le nom ?

Le dernier point de ce CNEA a porté sur la présentation du rapport d'activité 2024 de la médiation de l'Enseignement agricole. Comment analyser l'augmentation de 42% des saisines par rapport à l'année précédente ? Est ce une nouvelle preuve des dysfonctionnements de notre administration à la fois sur les questions financières des personnels mais aussi sur l'organisation des examens et concours de nos candidat.es ?